



Terre de Liens Île-de-France Rapport financier de l'exercice 2025 Assemblée générale du 11 avril 2026

Les charges 2025

Le montant des charges de 2025 est de 585 k€, pour un montant de 564 k€ en 2024. Ce montant se stabilise après plusieurs années de croissance (+ 30% entre 2022 et 2023, + 24 % entre 2023 et 2024) dû à la création de nouveaux postes fin 2023.

En effet, il y a une stabilisation des dépenses avec une équipe constituée et stable de 7 salariées pour un total de 6,2 ETP sur toute l'année, des frais généraux et dépenses directes stables.

La cotisation versée à la Fédération Terre de Liens a quant à elle augmenté de 9,95%.

A noter que le reversement de 18 k€ de subvention (convention ville de Paris : animation foncière pour des acquisitions dans un rayon de 250km autour de Paris) est automatiquement couvert par la subvention obtenue et correspond donc à un jeu d'écritures qui s'annulent. A noter que ce transit de fonds gonfle artificiellement notre budget avec des répercussions à surveiller notamment pour le calcul de notre cotisation à la Fédération.

Les recettes 2025

Les recettes enregistrées s'élèvent à 558 k€, stables comparées à 2024 avec 557 k€. Elles ont couvert les dépenses mieux que prévu puisque le déficit enregistré est de 26 k€ contre 37 k€ prévus. Cela s'explique par des prévisions prudentes faites début 2025 et des recettes privées (mécénat et dons) plus élevées que prévues.

Les cotisations reçues en 2025 sont à 94k€, contre 90k€ en 2024. Cette légère augmentation est essentiellement dû à un important taux de renouvellement.

Le mécénat direct continue à augmenter, résultat d'une stratégie spécifique de l'association. Avec un montant perçu de 49.8k€ en 2025, pour 47.5k€ en 2024. Ainsi qu'une augmentation du mécénat via Fondation et Fédération Terre de Liens qui vient en appui nécessaire à ce résultat 2025.

Enfin, l'association a bénéficié d'une augmentation significative des dons, malgré un contexte socio-économique compliqué (49,8k€ reçus en 2025 contre 36k€ en 2024).

On observe une légère baisse de subventions publiques (253k€ en 2025 contre 258k€ en 2024) dû notamment à deux subventions non renouvelées (FDVA 2 et CD95).

Pour autant, dans un contexte difficile, l'association reste soutenue à la même hauteur par ses principaux partenaires publics (Ville de Paris, Région IdF, DRIAAP) et voit même sa subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie augmenter à l'occasion du renouvellement d'un nouveau partenariat trisannuel.

Pour autant, le ratio de dépendance aux fonds publics reste stable : autour de 46 % du budget total.

Valorisation du bénévolat

Comme l'année passée, l'association a pris en compte le bénévolat valorisé à hauteur de 85 343 €, notifié dans l'annexe des comptes 2025. Cette valorisation a été élaborée en prenant en compte les missions menées par des adhérent·es de l'association, de façon bénévole et librement consentie, pour contribuer à la mise en œuvre des activités constitutives de l'objet social de l'association. Les formats des missions liées à ces activités sont divers et peuvent concerner, à titre d'exemples : des animations (stands d'information, ateliers pédagogiques, événements participatifs) ou des temps de réflexion individuelle ou collective (réunions, rendez-vous partenariaux, production d'outils ou de documents, etc.). L'association a choisi de valoriser toutes les heures de bénévolat, quelles que soient l'activité correspondante, selon le même taux horaire, à savoir le salaire minimum interprofessionnel de croissance

(SMIC net) horaire 2024. Il était valorisé à 57 175€ en 2024, cette forte augmentation s'explique par un travail plus précis et exhaustif de collecte des informations.

Changement de cabinet d'expertise comptable

L'association change de cabinet d'expertise comptable à dater du 1^{er} janvier 2026, et travaillera désormais avec Finacoop.

En conclusion

Le résultat 2025 est une perte 26 550 €, contre une perte en 2024 de 7 407€.

Il est proposé à l'AG d'imputer le résultat déficitaire de 26 550 € au report à nouveau, diminuant d'autant nos fonds propres.

Dès 2024, l'association s'est fixé l'objectif de développer ses ressources en investissant du temps dans la recherche de fonds privés. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet associatif dont l'un des principaux axes consiste à investir dans la communication afin de développer la collecte de dons régionaux et de développer le mécénat, et profitant de la bonne santé financière de l'association, nous avons décidé en 2023 d'y consacrer 80 k€ de nos fonds propres.

Parallèlement à cette démarche, nous avons placé une partie de notre trésorerie dormante en Comptes à Terme, en 2025 à des taux de +3%, aujourd'hui à des taux de 2.33% supérieurs au taux du livret qui est à ce jour à 1.5%.

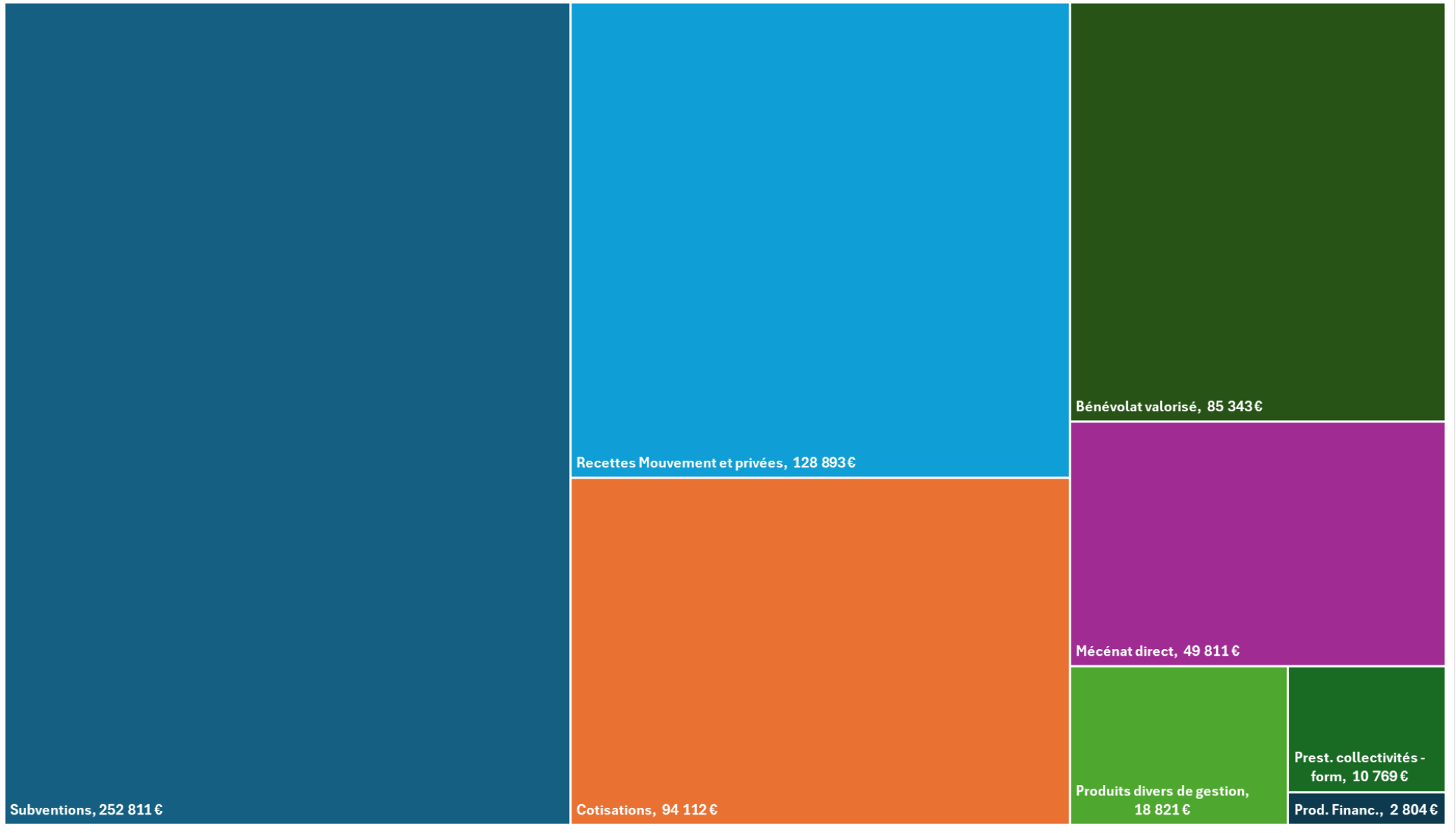
Sur les 80 000 € des fonds propres que nous avons décidé d'investir dans le développement de notre projet associatif, en cumulant les 7k € prélevés sur les fonds propres en 2024, et les 26 550 € en 2025, cela nous laisse une marge pour continuer dans ce sens sur 2026 avec un nouveau prélèvement prévisionnel de 33 782 €.

Cependant, au vu de la conjoncture politique et économique morose qui se dessine, il convient de rester prudent quant à l'utilisation de nos fonds propres et de suivre de près les résultats de nos efforts de communication, tant sur le développement de nos adhésions que sur les collectes de dons et autres mécénats car le déficit n'est pas une situation durable.

Le 17 mars 2026,

Jacqueline Bazin et Pierre Chapellier, Co-Trésoriers

Produits 2025



RÉSULTAT

- **26 550**

Charges2025

